RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00437
Numéro SIREN : 521 535 906
Nom ou dénomination : ABC MARINE SURVEILLANCE

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003145

Greffe du Tribunal de Commerce de Saint Etienne : dépôt n° 3145 en date du 09/04/2019

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

1 BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise SAS ABC MARINE SURVEILLANCE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 5 RUE FONT ROZET 42400 ST CHAMOND

Numéro SIRET * 52153590600023

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 30092018 Net 3	Exercice N-1 clos le 30092017 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012			
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	250 281	030	80 128	170 152	119 711
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	250 281	048	80 128	170 152	119 711
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068		070			
	Créances (2) — Autres * (3)	072	148	074		148	3 223
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	26 836	086		26 836	28 440
	Charges constatées d'avance *	092	1 335	094		1 335	883
	Total II	096	28 319	098		28 319	32 547
	Total général (I+II)	110	278 600	112	80 128	198 472	152 258

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	100	100
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	735	498
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	7 540	237
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	9 374	1 835
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	58 277	26 272
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	6 059	1 471
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 119 154)	172	124 762	122 680
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	189 097	150 423
	Total général (I + II + III)	180	198 472	152 258

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	42 391
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	103 000
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	58 333

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B 2018

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC MARINE SURVEILLANCE — Néant [] *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 30 09 2018 (1)	Exercice N-1 clos le 30 09 2017 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires : 209)	210		
	Production vendue : biens (dont export et livraisons intracommunautaires : 215)	214		
	Production vendue : services * (dont export et livraisons intracommunautaires : 217)	218	51 955	59 311
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		
	Autres produits	230	6	2
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	51 961	59 314
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)	242	41 795	34 158
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * : 243 : 572)	244	1 374	1 407
	Rémunérations du personnel *	250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252		
	Dotations aux amortissements *	254	22 581	21 912
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * (259)	262	22	5
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles (260)			
	Total des charges d'exploitation (II)	264	65 772	57 482
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	(13 811)	1 832
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280		
	Produits exceptionnels (IV)	290	58 333	
	Charges financières (V)	294	575	553
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (347) (VI)	300	35 078	1 000
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (348) (VI)			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	1 330	42
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)	310	7 540	237

B - RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	7 540	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles *	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	1 330	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés (247) ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (248)	330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) (249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprise nouvelles (44. sexies) (986) ; Zone franche urbaine (44. octies et octies A) (987) ; Zones restructuration de la défense (44 undecies) (127) ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) (138)			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) (981) ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) (989) ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) (991) ; Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) (990)			
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies) (345) ; Investissements outre-mer (344) ; Créance due au report en arrière du déficit (346)			350
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" (655)			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1, Déficit col. 2)	352	8 870	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS (Bénéfice col. 1, Déficit col. 2)	370	8 870	372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 002757 en Euros.

YVES CONVERT - CABINET EXACCT

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En date du 30 septembre 2014, Monsieur Jolyon FASSIN a abandonné partiellement le compte courant dont il était titulaire au profit de la société ABC MARINE SURVEILLANCE avec clause de retour à meilleure fortune valable jusqu'au 30 septembre 2024.
Compte tenu de cette clause le compte courant de Monsieur Jolyon FASSIN a été intégralement reconstitué à hauteur de 5.100 euros au 30 septembre 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	208 966		103 000
TOTAL	208 966		103 000
TOTAL GENERAL	208 966		103 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		61 686	250 281	250 281
TOTAL		61 686	250 281	250 281
TOTAL GENERAL		61 686	250 281	250 281

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	89 255	22 581	31 708	80 128
TOTAL	89 255	22 581	31 708	80 128
TOTAL GENERAL	89 255	22 581	31 708	80 128

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	22 581				
TOTAL	22 581				
TOTAL GENERAL	22 581				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	148	148	
Charges constatées d'avance	1 335	1 335	
TOTAL	1 483	1 483	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	15	15		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	58 262	15 871	42 391	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 059	6 059		
Impôts sur les bénéfices	1 330	1 330		
Taxe sur la valeur ajoutée	848	848		
Autres impôts taxes et assimilés	430	430		
Groupe et associés	119 154	119 154		
Autres dettes	3 000	3 000		
TOTAL	189 097	146 706	42 391	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	45 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 990			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	888
Dettes fiscales et sociales	430
Total	1 333

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 335
Total	1 335

« ABC MARINE SURVEILLANCE »

- : -

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 €

- : -

Siège social : SAINT CHAMOND (Loire)
5, Rue du Font Rozet

- : -

521 535 906 R.C.S. SAINT ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES

DU 18 MARS 2019

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 SEPTEMBRE 2018

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve l'affectation des résultats proposée par le Président et décide en conséquence d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 7 539,55 euros de la manière suivante :

– au compte « Autres réserves » :.....	7 539,55 €
TOTAL	7 539,55 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

LE PRESIDENT